

DEMANDE D'ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SÉJOUR

Entrée en France

Date d'entrée en France : ____/____/____

Condition : Régulière Irrégulière

Passeport N° _____ valable du ____/____/____ au ____/____/____

Nature du visa : _____ valable du ____/____/____ au ____/____/____

État civil

NOM : _____

Prénoms : _____

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : ____/____/____

Lieu de naissance : _____

Pays de naissance : _____

Nationalité : _____

Père/mère : _____

NOM	Prénom	Date et lieu de naissance	Nationalité	Adresse

Coordonnées

N° : _____ Voie : _____

Complément (Bâtiment, appartement, ...) : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Les domiciliations postales ne sont pas acceptées

Situation familiale

Situation matrimoniale

Célibataire Marié(e) Concubinage PACS Divorcé(e) Veuf(ve)

Date et lieu du mariage / PACS : _____ (joindre un justificatif)

Date du divorce / décès : _____ (joindre un justificatif)

Composition familiale

NOM du concubin(ne) / conjoint(e) : _____

Prénoms : _____

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : ____/____/____

Lieu de naissance : _____

Pays de naissance : _____

Nationalité : _____

En situation : Régulière Irrégulière

Nombres d'enfants : _____ (joindre les actes de naissance et photos d'identité)

NOM	Prénom	Date et lieu de naissance	Nationalité	Adresse

Attaches familiales en France

NOM	Prénom	Lien de parenté	Nationalité	Adresse

Attaches familiales à l'étranger

NOM	Prénom	Lien de parenté	Nationalité	Adresse

Titre demandé

- Article L. 435-1 du CESEDA (carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » ou « salarié » ou « travailleur temporaire » pour des considérations humanitaires ou des motifs exceptionnels)
- Article L. 423-23 du CESEDA (carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » en raison des liens personnels et familiaux en France)
- Autre(s) : _____

Historique

J'ai déjà fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français :

Oui Date(s) : ____/____/____
Département(s) de(s) la(les) préfecture(s) ayant prononcée(s) la(les) mesure(s) :

Non

J'ai déjà fait l'objet d'une interdiction judiciaire du territoire français :

Oui Durée : _____
Département du tribunal ayant prononcé la mesure :

Non

- Je certifie que les renseignements sont exacts, que mon dossier est complet et que j'ai transmis l'ensemble des renseignements utiles au traitement de ma demande.
- Je reconnais qu'en cas de refus de ma demande de titre de séjour je serai tenu de quitter le territoire français (article L. 411-2 du CESEDA)

Fait à _____ Le ____/____/____

Signature :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Documents communs :

- Formulaire de demande d'admission exceptionnelle au séjour
- Courrier détaillé de votre demande
- Justificatif d'état civil
 - copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'une carte de séjour) comportant les mentions les plus récentes ;
 - carte de séjour du membre de famille rejoint (sauf membre de famille de Français).
- Justificatif de nationalité :
 - passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
 - à défaut, autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire...).
- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :
 - facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si locataire) ; ou taxe d'habitation ;
 - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
 - en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour.
- 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie)
- Déclaration sur l'honneur selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie (si le demandeur est marié et ressortissant d'un État autorisant la polygamie)
- 50 euros en timbres fiscaux

Vous sollicitez une carte de séjour temporaire portant la mention « vie privée et familiale » :

- Justificatifs des liens personnels et familiaux en France :
 - liens matrimoniaux et filiaux : extrait d'acte de mariage, ou extraits des actes de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande), copie du PACS et attestation de non dissolution de moins de trois mois, etc. ;
 - liens parentaux et collatéraux : extraits d'actes de naissance des parents et de la fratrie avec filiation, jugement d'adoption ou de tutelle (documents correspondant à la situation au moment de la demande) ;
 - liens professionnels ou personnels : contrat de travail, fiches de paie, participation à la vie locale/associative, etc. ;
 - justificatifs du séjour régulier en France des membres de la famille : copie de sa carte de séjour ou de la carte nationale d'identité ;
 - justificatifs par tout moyen de l'entretien de relations certaines et continues avec les membres de la famille installée en France (enfants, conjoint, concubin ou partenaire pacsé) ;
 - justification par tout moyen permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle (continue) en France : visa, attestation de demande de carte de séjour, attestation de demande d'asile, documents d'une administration publique (préfecture, service social, établissement scolaire), documents émanant d'une institution privée (certificat médical, relevés bancaires présentant des mouvements etc.), écrits personnels incontestables (courriers, attestations de proches).
- Justificatifs des conditions d'existence (revenus, salaires, relevés bancaires...)
- Nature des liens avec votre famille restée dans le pays d'origine (actes de décès des membres de famille à l'étranger)
- Justificatifs de l'insertion dans la société française (attestations de cercles amicaux, adhésion à des associations, activité bénévole, participation aux activités scolaires des enfants...)
- Justificatifs permettant d'apprécier les « considérations humanitaires » ou les « motifs exceptionnels » (par exemple, circonstances humanitaires particulières, durée de présence en France, exercice antérieur d'un emploi, volonté d'intégration sociale, compréhension du français, qualification professionnelle, documents relatifs à des services rendus dans le domaine culturel, sportif, associatif, civique ou économique, etc.)

Vous sollicitez une carte de séjour temporaire portant la mention « salarié » ou « travailleur temporaire » :

- Tout document justifiant sa résidence habituelle depuis son entrée en France (ex. : avis d'imposition, attestation AME, etc.)
- Preuves d'exercice antérieur d'activité salariée (par exemple : bulletins de salaire ou à défaut relevés ou virements bancaires, certificat de travail, attestation Pôle Emploi, avis d'imposition sur le revenu correspondant aux périodes de travail,...)
- Justificatifs de votre insertion dans la société française (attestations de cercles amicaux, adhésion à des associations, activité bénévole, participation aux activités scolaires des enfants, etc.)
- Dossier de demande d'autorisation de travail soumis par le nouvel employeur (formulaire CERFA n° 15186*03, de demande d'autorisation de travail pour un salarié étranger avec les pièces justificatives précisées en annexe du formulaire correspondant à la situation du salarié)
- Copie du dernier bordereau déclaratif mensuel ou trimestriel adressé à l'URSSAF ou à la caisse de la MSA ou attestation de compte à jour délivrée par ces organismes

**Les documents en langue étrangère devront impérativement être traduits par un traducteur assermenté.
Vous veillerez également à communiquer tout autre document utile au traitement de votre demande.**